

L'an deux mil dix-huit, le quatre juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Jongieux, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Françoise BARLET, Maire.

Présents : Françoise BARLET, Chantal BERNARD, Christiane CHENAVIER, Jean-Claude CHEVALLIER, Lionel PERRAUD, Christine RIVA, Chantal THOME GUIGUE BILLON, Brigitte VINCENT-BIZET,

Absente excusée : Noëlle COELLO, (pouvoir à F. Barlet),

Absents : Gilles BARLET, Didier JEANDET,

Date d'envoi de la convocation : 28/05/2018

➤ **2018-06-01 : Office National des Forêts - Propositions de travaux d'investissement et fonctionnement- Forêt communale et forêt indivise Billième Jongieux**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité avec 2 abstentions, 3 votes défavorables

- **DÉCIDE** de réaliser l'entretien du périmètre parcelle 4 pour un montant prévu de 1672 € HT

- **DÉCIDE** de ne pas procéder aux travaux d'investissement, ni vente de coupe de bois

- **DÉCIDE**, en accord avec la commune de Billième, de ne pas réaliser de travaux sur la forêt indivise

➤ **2018-06-02 Marché de fourniture des repas** consultation groupée

Madame la Maire rappelle que le marché de fourniture et livraison de repas de cantine a été attribué en 2017 pour une durée d'un an.

La commune de Yenne se propose d'être à nouveau porteuse du projet, et de lancer une nouvelle consultation pour un marché commun qui serait établi sur la base d'une année renouvelable 2 fois.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le renouvellement du groupement de commande pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide aux restaurants scolaires

- **APPROUVE** la délégation à la commune de Yenne en qualité de porteuse de la consultation

- **DESIGNE** Madame RIVA pour être représentant de la commune de Jongieux

- **DESIGNE** Mesdames Noëlle COELLO, Christiane CHENAVIER, Françoise BARLET comme suppléantes

➤ **2018-06-03 ADMR** attribution de subvention de fonctionnement

Madame la maire informe l'assemblée que l'ADMR a sollicité une subvention de 30 000 euros auprès de la Communauté de communes de Yenne.

La participation de cette dernière étant arrêté à 24 000 €, les 6 000 € manquants sont réparties au prorata du nombre d'habitants et versées directement par les communes du canton,

Pour la commune de Jongieux, avec une population de 313 habitants, le montant de la participation d'élève à 262 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité avec 2 abstentions

- **VALIDE** la participation de la commune de Jongieux à hauteur de 262 € pour l'année 2018

➤ **2018-06-04 CCY rapport de la CLECT**

Madame la Maire présente le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, transmis par le Président de la CCY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le rapport établi par la C.L.E.C.T en date du 12 mai dernier ci-joint annexé ;

- **DIT** que l'attribution de compensation définitive 2018 sera calculée en fonction de la date de transfert effective des compétences concernées par le dit-rapport ;

- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

➤ **2018-06-05 Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) Désignation d'un délégué de la protection de données (DPD)**

Madame la Maire expose à l'assemblée que, à compter du 25 mai 2018, toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le Règlement Général européen de la Protection des Données (RGPD) approuvé officiellement par le Parlement Européen en avril 2016.

il convient de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD), également dénommé DPO (Data Protection Officer) qui aura pour mission principale de mettre la collectivité en conformité avec le RGPD.

Le conseil municipal, après délibérations, à l'unanimité

- **APPROUVE** la désignation d'un Délégué à la protection des données (DPD)

- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces relatives à cette nomination.

La séance est levée à 23h30